

COMMUNIQUE DE PRESSE



Lauréat de l'appel à projet pour un développement éolien participatif dans la Loire

Saran, le 31 mai 2012 - Aérowatt, producteur d'électricité verte en France, annonce avoir été retenu comme développeur d'un projet éolien participatif par la Communauté de Communes des Monts du Pilat (Loire).

Cette sélection fait suite à un processus d'appel d'offres mené par la Communauté de Communes en concertation avec l'association Energies Communes Renouvelables. Cette association, qui promeut les économies d'énergie et les énergies renouvelables, travaille notamment à l'appropriation par les citoyens et les collectivités des projets éoliens ou photovoltaïques sur leur territoire. La démarche de création d'une Zone de Développement de l'Eolien a été portée par la Communauté de Communes des Monts du Pilat et approuvée par le Préfet de la Loire fin 2011.

Collectivités locales et citoyens copropriétaires de la centrale

En pratique, une société de projet, détenue à 50% par Aérowatt, sera créée pour développer, construire et exploiter un parc éolien dans la Zone de développement éolien (ZDE) Forêt de Taillard. Le solde du capital sera détenu par les collectivités et des citoyens volontaires (habitants de la Communauté de Communes des Monts du Pilat et adhérents d'Energies Communes). La gestion de la société et des études sera assurée par Aérowatt, et l'objectif des partenaires du projet est d'implanter une centrale éolienne de 20 MW.

En 2011, un premier projet éolien citoyen dans la Creuse pour Aérowatt

Démarche encore trop rare en France, au contraire de pays européens beaucoup plus avancés dans le domaine des énergies renouvelables et du dialogue social comme l'Allemagne ou le Danemark, la participation citoyenne s'inscrit dans une démarche positive de concertation non seulement avec les élus locaux mais également et surtout avec les riverains. Aérowatt a déjà mis en œuvre une démarche équivalente dans le cadre du projet éolien citoyen de Cassini dans la Creuse où des habitants de la commune sont copropriétaires, aux côtés d'Aérowatt, de la société en charge du développement du projet.

A propos d'Aérowatt

Code ISIN FR0010396119 – Mnémo : ALWAT

Producteur indépendant d'électricité à partir d'énergies renouvelables en France, Aérowatt intervient dans toutes les étapes de développement de centrales éoliennes et solaires, depuis l'identification des sites jusqu'à la vente d'électricité.

Au 31 mars 2012, Aérowatt exploite 26 centrales éoliennes représentant 113 MW (81 MW détenus en propre) et 35 sites solaires équivalant à près de 21 MWc (10 MWc en propre). La société développe un portefeuille de projets représentant une puissance cumulée de plus de 1.700 MW.

COMMUNIQUE DE PRESSE



Aérowatt a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires consolidé de 27,5 M€, dont 20,6 M€ provenant de la vente d'énergie verte.

Depuis 2003, Aérowatt est qualifiée « entreprise innovante » par OSEO.

Prochain rendez-vous : chiffre d'affaires vente d'énergie du 1^{er} semestre 2012, mardi 24 juillet 2012 (avant Bourse)

Contact Aérowatt

Jérôme Billerey
aerowatt@aerowatt.fr
02 38 88 64 64

Contacts Actus

Relations Presse : Anne-Catherine Bonjour
acbonjour@actus.fr
Relations Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib
jfl@actus.fr
01 53 67 36 36